



Mairie Tréfleze : Tél. 02.98.61.45.72
courriel : treflez.mairie@wanadoo.fr
SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE
www.mairie-treflez.fr

HORAIRE

MAIRIE : ouverte tous les matins de **9 h à 12 h du lundi au samedi**.

AGENCE POSTALE : ouverte tous les matins de **9 h à 11 h 30 du lundi au samedi**.

PERMANENCE DES ELUS

Contacter la mairie au **02.98.61.45.72**

Mme Le Maire :

Anne BESCOND, reçoit sur rendez-vous : Le vendredi de 15 h à 17 h.

Adjointe aux affaires sociales :

Sarah OULIVET reçoit sur rendez-vous les mercredis matin.

MEMENTO

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES

(soins domicile et cabinet sur rdv) 02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43

Taxi Abiven :

02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64

ENVIRONNEMENT

DECHETTERIE HORAIRES D'HIVER

>Kergoal (Cléder)

Tel : 02 98 19 54 67.

le lundi de **13h30 à 17h30** et du mardi au samedi,

de **8h45 à 12h00** et de **13h30 à 17h30**

>Ruléa (Lanhouarneau)

Tel 02 98 61 32 57.

Ouverte le mercredi et le samedi

de **9h00 à 12h00** et de **13h30 à 17h30**.

N° service Déchets : 0 800 220 574

PRESSE LOCALE

Correspondant Télégramme

Marie CORFA 06 64 26 77 46

mcorfa.letelegramme@gmail.com

Correspondant Ouest France

Camille RAISON 06.43.22.66.75

kmille.raison@gmail.com

ENVIRONNEMENT

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET RECYCLABLES

Pour le mercredi 30 décembre, sortir le conteneur **BORDEAUX** (ordures ménagères), le mardi soir.

Merci de mettre les poignées coté route.



INFO KELEIER

Le keleier peut vous être envoyé par mail. Pour cela il vous suffit de nous laisser votre adresse mail à la mairie ou sur la boîte mail de keleier : keleier@treflez.fr



KELEIER TRELEZ
NOUVELLES DE TREFLEZ
24 décembre 2020
N° 1953

La Mairie ainsi que l'agence postale seront fermées le samedi 26 décembre et le samedi 2 janvier.

VŒUX DE NOËL

Après des mois d'une pandémie qui a entraîné des inquiétudes, attristé nos esprits et rétréci nos vies, voici venu le Temps de Noël....

Temps de la lumière, des retrouvailles et des relations humaines chaleureuses et fraternelles.

Temps, ô combien nécessaire !
 La joie dans les yeux des enfants nous montre le chemin...

Chères Tréfleziennes, chers Tréfleziens,

Avec l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal, je vous souhaite de très belles fêtes de Noël.

Le Maire
 Anne Bescond



CCAS

LE PÈRE NOËL À TRÉFLEZ

« Les enfants ont reçu des cadeaux pour les fêtes

Malgré la crise sanitaire, qui a empêché la cérémonie de l'arbre de Noël du CCAS de se tenir comme chaque année à la salle omnisports, le père Noël n'a oublié aucun enfant de la commune. Il est passé dans toutes les classes de l'école du Sacré cœur, vendredi 18 décembre, accompagné de la maire, Anne Bescond, et de son adjointe Sarah Oulivet, puis a attendu les petits non scolarisés samedi 19 décembre devant la mairie, sous un barnum dressé pour l'occasion. Pas moins de 116 cadeaux ont été distribués au total. « Le Père Noël de Tréfleze est une tradition très ancienne dans la commune, les Tréfleziens y sont très attachés », a expliqué la maire. »

Extrait de l'article du Télégramme du 22 décembre



Séance du 18 décembre 2020

Le conseil municipal de TREFLEZ s'est réuni en session ordinaire, à la maison du temps libre vendredi 18 décembre 2020 sous la présidence de Madame BESCOND, Maire.

Avant de procéder à l'appel, Madame le Maire prononce un discours sur les missions du conseil et sur la manière dont les débats doivent s'y dérouler.

Etaient présents : François ABEGUILE, Catherine BECHADE, Aurélie BERVAS, Thierry GAUDEC, Benjamin GRIJOL, Julie JOLY, Benoît LE DUFF, Sylvie MESGUEN, Jean NEZOU, Sarah OULIVET, Bruno PATINEC, Jacky PEDEN, Jean Paul PERON, Arnaud QUELLENNEC

A été élu secrétaire de séance : François ABEGUILE

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Madame le Maire précise que la commune a fait savoir à Haut Léon Communauté qu'elle n'était pas intéressée par l'exercice du droit de préemption à l'occasion des ventes suivantes :

- ➔ Vente d'un terrain bâti, d'une superficie de 132 mètres carrés, à Golvézou, au prix de 60 000 euros
- ➔ Vente d'un terrain non bâti, d'une superficie de 1 817 mètres carrés, à Keremma, au prix de 24 530 euros
- ➔ Vente d'un terrain bâti, d'une superficie de 380 m², à Goulannou, au prix de 148 000 euros
- ➔ Vente d'un terrain bâti, d'une superficie de 1660 m², à Mezonan, au prix de 157 000 euros
- ➔ Vente d'un terrain non bâti, d'une superficie de 2 568 mètres carrés, à Pen ar Valy, au prix de 50 000 euros
- ➔ Vente d'un terrain bâti, d'une superficie de 1 200 mètres carrés, à Goulannou, au prix de 130 000 euros.

DEMANDE OCTROI DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (« DETR ») - SÉCURISATION DE LA LIAISON GARE-BOURG (DCM 18 12 20 01)

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, un projet de création un itinéraire sécurisé, ouvert aux mobilités douces, reliant la gare au bourg.

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire :

- A présenter une demande de dotation d'équipement des territoires ruraux (« DETR ») auprès de la préfecture selon le plan de financement suivant :

Origine du financement	Montant HT	Taux
Conseil Départemental	5266, 00	20
DETR	13 165, 00	50
Fonds propres	7 899, 00	30
TOTAL GENERAL	26 330, 00	100 %

- A engager, avant le vote du budget 2021, les sommes nécessaires à la réalisation de cette opération.

DEMANDE OCTROI DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (« DETR ») – PASSAGE SOUS LED DE L'ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DE SPORTS

Compte tenu de la période et de l'activité des entreprises, il a été impossible, dans les délais impartis (avant le 31 décembre 2020), d'obtenir un devis et donc d'établir un plan de financement demandé par l'Etat pour adresser une demande de DETR.

Ce projet pourra également être financé par d'autres subventions qui seront versées en 2021 aux collectivités et notamment la dotation de soutien à l'investissement local (« DSIL ») 2021 consacrée aux économies d'énergie.

Madame le Maire a donc retiré ce point de l'ordre du jour du Conseil.

VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE AUX COMMERÇANTS DE LA COMMUNE

Madame le Maire précise qu'afin d'agir dans le respect de la Loi, les élus et agents se sont rapprochés des différents services de l'Etat pour étudier le versement d'une aide directe à six commerçants de la commune.

La veille du conseil, et après plusieurs échanges avec l'administration, il a finalement été indiqué à la commune que le versement d'une aide directe était difficilement envisageable et que la contribution au fonds de solidarité organisé par l'Etat était à privilégier.

Madame le Maire a retiré ce dossier de l'ordre du jour mais a indiqué que les élus et services vont continuer à travailler pour proposer une solution aux commerçants.

FACTURATION D'UNE CONSOMMATION D'EAU POTABLE À LA COMMUNE DE PLOUNEVEZ-LOCHRIST (DCM 18 12 20 02)

La commune est amenée à desservir en eau potable le quartier du Kernic à Plounévez-Lochrist, en cas de besoin, et à refacturer à cette consommation à la commune.

Le Conseil Municipal a, à l'unanimité, approuvé le principe d'une facturation au prix 0,49 euros par m³ (soit le tarif facturé à la commune par Suez) à raison de 421 mètres cube consommés pour l'année 2020.

ADMISSIONS EN NON-VALEURS – SERVICE DES EAUX (DCM 18 12 20 03)

L'admission en non-valeur de certaines dettes permet à la Trésorerie de suspendre les poursuites à l'égard des débiteurs de la commune dont la situation compromet le paiement de certaines factures. En cas de rétablissement de la situation financière, les poursuites peuvent être reprises par la Trésorerie.



.../...

Le Conseil Municipal a à l'unanimité :

- Admis en non valeur les créances suivantes :

Numéro de créance	Exercice	Numéro(s) de titre (s)	Références Trésorerie	Nature de la créance	Montants en euros
1	2017	43	77	FACTURE SOLDE EAU DEPART LOGEMENT	74, 00
3	2019	480	77	ABONNEMENT EAU	30, 00
	2019	1158	77 et 570	CONSOMMATION EAU	135,90
	2020	475	77	ABONNEMENT EAU	30, 00
	2020	710	77	FACTURE SOLDE EAU DEPART LOGEMENT	139, 25
4	2017	211	77	FACTURE EAU CONSOMMATION	32,45

- A refusé d'admettre en non valeur la créance suivante :

Numéro de créance	Exercice	Numéro(s) de titre (s)	Références Trésorerie	Nature de la créance	Montants en euros
2	2019	471	77	ABONNEMENT EAU	30, 00
	2020	1145	77 et 570	CONSOMMATION EAU	248, 90

ADMISSIONS EN NON-VALEURS – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE (DCM 18 12 20 04)

Le Conseil Municipal a, à l'unanimité (une abstention), admis en non-valeur la créance suivante :

Exercice	Numéro de titre	Références Trésorerie	Nature de la créance	Montants en euros
2017	291, 304, 373, 418	99	LOYER ET PROVISIONS DE CHARGES LOCATIVES	486, 00
TOTAL				486, 00

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION ACTIONS ADOS – ASSOCIATION EPAL (DCM 18 12 20 05)

Le conseil municipal à l'unanimité :

- S'est prononcé en faveur de la signature d'une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs pour la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023 ;
- A décidé que, conformément aux termes de la convention, la commune versera à l'association une subvention annuelle de 4 586 euros et que cette somme sera inscrite au budget.



INFOS MUNICIPALES



PROJET COMMISSION COMMUNICATION

En vue d'un nouveau mode de communication sous forme de livret nous avons besoin de répertorier :

- les associations,
- les entreprises,
- les commerçants et les artisans de Tréfleze.

Nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie de préférence via l'adresse mail suivante : keleier@treblez.fr en nous envoyant un petit article avec photo qui présente rapidement votre activité, les coordonnées....

Nous vous remercions d'avance. Pour plus de renseignement contacter la mairie au 02.98.61.45.72 ou sur l'adresse mail keleier@treblez.fr

PAUSE DÉJEUNER POUR LE BTP

Madame le Maire se tient à la disposition de toutes les entreprises du BTP de la commune ou extérieures à la commune qui souhaiteraient se voir mettre à disposition, pour la pause déjeuner, la maison du temps Libre (salle chauffée. Contact 02 98 61 45 72 – secretariat01.mairietreblez@orange.fr)



ANNONCES PAROISSIALES



Les horaires des messes de Noël dans l'Ensemble paroissial de la Baie du Kernic sont affichées sur la porte de l'église.

Prochaines messes à Tréfleze : samedi 26 décembre à 18h et samedi 2 janvier à 18h. Nous respecterons les mesures sanitaires : masques, gel hydro-alcoolique à l'entrée, distance entre les personnes... Entrée dans l'église par une seule porte, sous le porche. N'arrivez pas en retard, les places seront comptées. L'assistance sera limitée à environ 70 personnes.





INFOS COMMERCANTS

>Bar Ar Menez 02.98.61.42.83

Horaires uniquement pour le TABAC et service de paiement de proximité. (Trésor Public)

Ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 10h à 13h et 17h à 19h30.
Le dimanche de 10h à 13h.

Le bar sera fermé le 25 décembre et le 1er janvier

>La Supérette 02.98.61.70.51 Du mardi au samedi de 7h à 12h30 et de 16h à 19h15. Dimanche 8h à 12h

Attention fermeture à 17h30 les 24 et 31 décembre

La supérette sera fermée le 25 décembre ainsi que les 1er, 2 et 3 janvier 2021

>Le Salon 02 98 79 71 68

Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h / 13h30- 18h **Vendredi :** 9h-18h30 **Samedi :** 8h30-17h

le salon sera fermé le samedi 2 janvier

Valérie vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de vos familles.

>DEP'ANN COUTURE 9 rue de Mesmeillan Commandes UNIQUEMENT sur RDV. 06 47 87 71 30 ou 02 98 78 21 84

>DU LOCAL DANS LE BOCAL 06 35 96 62 70 - 02 98 61 80 33 Dulocaldanslebocal29@gmail.com



>BIBLIOTHEQUE 02.98.61.68.90

Samedi : 11h à 12h et 13h30 à 15h **Dimanche :** 10h30 à 12h.

Les distanciations doivent être respectées et le port du masque est OBLIGATOIRE.



MARCHÉ DU MARDI SOIR

Commerçants présents à partir de 17h le mardi soir

>La ferme "Plein le Boutoc" de Tréfléz 07 70 01 94 53

Pas de vente de légumes les mardis 29 Décembre et 5 Janvier.
Reprise le mardi 12 janvier 2021.

Belle fin d'année à toutes et tous!

>Régis Pizzas : 06.09.74.27.94

Les distanciations doivent être respectées et le port du masque est OBLIGATOIRE.

PETITES ANNONCES

RECHERCHE A LOUER

Une famille recherche à compter du 1er février une maison à louer sur Tréfléz. Minimum 2 chambres. Prendre contact avec la Mairie au 02.98.61.45.72

LES RENDEZ-VOUS WEB DE VAS-Y

JANVIER 2021

6, 13 et 20 Janvier : 10h30-11h00

ACTIVITE PHYSIQUE

Margaux, ergothérapeute, vous propose des exercices articulaires et de gymnastique sur chaise pour se réveiller en douceur et entretenir sa forme pendant la période hivernale.

8, 15 et 22 Janvier : 14h30-15h30

ATELIER MEMOIRE

Margaux, ergothérapeute vous propose 3 séances afin de vous apporter des astuces pour préserver et stimuler votre mémoire.

6, 13 et 20 Janvier : 14h30-15h30

ATELIER RELAXATION

Isabelle, sophrologue vous propose de découvrir un atelier de détente et respiration, bien utile dans cette période de confinement.

12 Janvier : 10h30-12h00

ATELIER CUISINE

Marine, diététicienne de Défi Santé Nutrition vous propose de réaliser une recette sur le thème « Equilibre après les fêtes ».

Au menu : Brandade de poisson au chou-fleur et une salade de fruits aux épices hivernales

7, 14 et 21 Janvier : 10h30-11h30

ACTIVITE PHYSIQUE

Juliette, enseignante en activité physique adaptée de l'association Activ' Sport, vous propose de rester actif pendant la période hivernale, tous les jeudis matin.

19 Janvier : 10h30-12h00

ATELIER CUISINE

Marine, diététicienne de Défi Santé Nutrition, vous propose de réaliser une recette sur le thème « Légumes secs et poissons gras, comment les cuisiner ? ».

Au menu : Salade de maquereaux et pommes granny et un curry de pois chiches.

Vous pouvez aussi consulter notre agenda sur le site internet à : vas-y.bzh

Essentiellement en distanciel.



ANNONCES EXTÉRIEURES



Jeudi 31 décembre

Médiathèque « L'Atelier »

Plouescat

de 8h30 à 13h

Sur rendez-vous :

<https://mon-rdvdondesang.efs.sante.fr/>

Renseignements au 06.67.55.42.45.

ou 06.99.69.60.75.

Vous pouvez donner de 18 à 70 ans révolus, Vous devez peser + de 50kg, ne pas venir à jeun... Apporter une pièce d'identité.

On vous souhaite l'ESSENTIEL pour 2021

Venez rejoindre un métier plein de vie !

6 postes Aide à domicile en CDI

Temps d'activité choisi

Formation qualifiante

Tutorat

DEMARRAGE 04/01/2021



02.98.19.11.87



02.98.69.49.60



02.98.68.10.36



KELEIER

Dépôt des annonces **avant le mercredi midi** par mail à keleier@tréfléz.fr

Le keleier est à votre disposition en Mairie, au bar Ar Menez, à la Supérette et sous le porche de l'église.



SAUVEZ DES VIES
RESTEZ PRUDENTS